CT et CAP : qui vote et pour quelle instance

	ANT adm. santé sociaux	ADJAENES	SAENES	ADAENES	CASU	ADTRF (2)	TECH RF(2)	ASI	IGE	IGR	MAG	AB	BAS	BIB	Conserv.	Cons. gén.
Tous les personnels quel que soit leur lieu d'exercice **(1)**					Vote électronique CAPN							Vote reporté à 2012		Vote électronique		
					E - vote CAPA											
Personnels exerçant dans les services centraux (MENJVA et MESR)	Vote électronique CT MENJVA															
	Vote électronique CT CENTRAL COMMUN MENJVA - MESR															
	E-vote CCP															
Personnels exerçant dans les Rectorats, IA, IEN, EPLE, CIO.	Vote électronique CT MENJVA					E-vote ITRF en EPLE										
	Vote électronique CT de proximité académique															
	E-vote CCP															
Personnels exerçant en EPA (CNED)	Vote électronique CT MENJVA															
	Vote par correspondance avant le 20 octobre pour le CT du CNED															
	E-vote CCP					Vote par correspondance avant le 20 octobre pour la CCE ITRF										
Personnels exerçant en EPA (CNDP, CRDP, ONISEP, CEREQ, CIEP)	Vote électronique CT MENJVA															
	Vote par correspondance le 20 octobre pour les CT d'établissement du CNDP et de chaque CRDP															
	Vote par correspondance pour les CCP des ANT ITRF ATOSS BIB DOC															
Personnels exerçant au CNOUS, dans les CROUS et les CLOUS	Pas de renouvellement du CT central															
	Vote à l'urne le 20 octobre dans chaque CROUS pour le CT de proximité															
	Vote CCP															
Personnels exerçant en EPST et en université	Pas de renouvellement du CT MESR															
	Vote à l'urne le 20 octobre pour le CT de proximité si renouvelé															
	Vote CCP															
Personnels exerçant en collectivité d'outre-mer sauf universités	Vote électronique CT MENJVA					ITRF en EPLE										
	CT spécial collectivités d'outre-mer															
	E-vote CCP															
Personnels rémunérés par le MENJVA, notamment en services centraux Santé et sports, CREPS, DRJCS et DDI		Vote électronique CT MENJVA														
	Elections le 20 octobre au CT de proximité organisées par chaque employeur notamment dans les CREPS et vote pour le CTM des ministères sociaux															
	Vote CCP															
Personnels exerçant à l'AEFE ou MLF, Ministères de la culture, défense, justice																
	Elections le 20 octobre au CT de proximité organisées éventuellement par chaque employeur															

(1) les personnels détachés ou affectés au MENJVA dans les services centraux ne votent que pour la CAPN

(2) y compris pour les ex Adjoints Techniques de Laboratoire et Techniciens de Laboratoire

MENJVA : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

CAP | CT ministériel ou central | CT de proximité (académique, d'établissement, spécial) | CCP des non titulaires